

# La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

**ABONNEMENTS**

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine. . . . .	10 fr.	6 fr.
France et Algérie. . . . .	12 »	7 »
Etranger. . . . .	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

**INSERTIONS**

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4<sup>e</sup> page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

## LE SCANDALE DE BIZERTE

Tunis, le 29 Août 1901

### Le bilan d'un intérim

Nous ne sommes plus, aujourd'hui, les seuls à penser que M. Benoit n'a été, pendant son long intérim, qu'un vulgaire distributeur d'eau bénite de cour et de... nichans.

Notre grand confrère quotidien finit par être de notre avis. Il consacre à la gestion intérimaire de M. Benoit une centaine de lignes qui mettent au point l'œuvre absolument négative de celui-ci.

Le moment n'était peut-être pas très choisi après les rancœurs qui circulaient de bouche en bouche mais qu'importe, la *Dépêche* répète ce que nous avons déjà écrit il y a six mois elle a été un peu plus longue à avoir les yeux desillés.

Nous ne sommes pas plus flattés que cela d'avoir vu juste le jeu joué par notre intérimaire nous eussions préféré cent fois nous être trompé et ne pas être obligé de reconnaître que M. Benoit, n'a été qu'un soliveau, ne cherchant par tous les moyens possibles qu'à avoir une bonne presse et surtout éviter les histoires, les maudites histoires qui brisent les carrières même les plus assises.

Cette « bonne presse » il peut presque sans contredit affirmer qu'il l'a eue, puisque la plupart de nos confrères se sont vautrés à ses pieds comme des lèches-c... dans l'attente chimérique peut-être de l'abolition du cautionnement ou de réformes qui ne sont pas venues.

Dès le premier jour de l'arrivée de M. Benoit, et même avant son arrivée, nous savions parfaitement à quoi nous en tenir sur le rôle qu'il devait jouer ; par des renseignements qui nous étaient parvenus de Paris ; quelque chose comme un résident tampon entre l'ancien, honni et exécré et le nouveau M. Pichon, le rôle qu'il a rempli certainement à la satisfaction du quai d'Orsay.

Seulement on nous recom-

mandait de ne pas être trop agressif puisque nous avions eu gain de cause en obtenant l'élargissement de Millet, de Tunis, qui roule sa bosse un peu partout et surtout dans les antichambres ministérielles sans pouvoir décrocher la moindre petite ambassade, lui qui rêvait celle de Londres ou celle de Berlin, en remplacement du marquis de Noailles, fatigué, qui a demandé depuis longtemps à être relevé de ses fonctions.

Rien que ça de toupet, mon bon, dirait le marseillais.

L'avouons-nous, l'arrivée de M. Benoit que nous connaissions pour l'avoir vu manœuvrer au temps de Massicault fut une déception pour nous.

Nous prévoyons que ce gaillard-là n'en ficherait pas un clou, essaierait de ménager la chèvre et le chou et, avec de bonnes paroles, finirait par arriver au terme de la haute, très haute mission qui lui était confiée, de garder la place chaude, toute chaude pour notre ministre en Chine.

Aujourd'hui, c'est chose faite. Dans quelques semaines M. Benoit va nous tirer sa révérence et M. Pichon ne tardera pas à nous arriver mais comme l'a dit la *Dépêche* nous aurons perdu une bonne année à marquer le pas et comme le temps c'est de l'argent, c'est donc la forte somme que nous avons perdu.

Mais la *Dépêche* et ses confrères *esjudem farinae* peuvent faire leur *mea culpa* car si rien n'a été fait cela tient pour beaucoup aux flagorneuries qu'ils ont débitées par tranches sous le nez de M. Benoit qui en bavait d'aise en se grattant le nombril.

Heureux M. Benoit.  
Em. LACROIX.

### Billets du Vendredi

La fin d'un petit colon

Une fable court les rues. Est-elle exacte, nous n'avons pu en avoir la confirmation malgré nos démarches pour obtenir des renseignements précis. On raconte que M. P..., petit colon des environs de Tunis, dont les démêlés avec la famille C... défrayèrent pendant de longues semaines les conversations et les audiences du tri-

bunal vient d'entrer à la trappe de Staoueli, où il a prononcé ses vœux.

Ses fils, mis au courant des intentions de leur père qui avait disparu sans rien dire, seraient immédiatement partis pour Alger empêcher cet acte, que nous n'osons qualifier mais seraient arrivés trop tard pour en empêcher l'accomplissement.

Lorsqu'ils se présentèrent à Staoueli M. P... avait déjà prononcé les vœux sacramentels et ils ne purent parvenir à le voir.

Est-il possible qu'en l'an de grâce 1901, trente et un ans après la proclamation de la République, de pareils règlements puissent encore exister dans des couvents ?

La loi d'associations mettra un terme, il faut l'espérer, à ces mœurs anciennes et qui ne sont plus de nos jours.

Il ne faut plus de cloîtres où des hommes ou des femmes pour une raison ou pour une autre puissent disparaître ainsi de la circulation sans que le gouvernement soit averti, la loi d'associations ne peut donc être qu'approuvée sans réserve ni restriction.

P.

### Le scandale de Bizerte

Nous étions au courant du triste incident qui s'est produit l'autre jour à Bizerte entre un civil, propriétaire d'un immeuble exproprié et le capitaine Tonnefier, mais nous ne voulions pas en parler les premiers de crainte d'être la victime de notre bonne foi, comme nous le fûmes voilà tantôt huit ans.

Pour quatre lignes, visant un officier de la même arme que le héros de Bizerte, le tribunal se montra d'une rigueur excessive il nous fit payer cher l'audace de nous être attaqué à un officier, — ce n'est plus comme aujourd'hui — quatre mois de prison et deux mille francs d'amende.

Nous payâmes les deux mille francs d'amende mais l'amnistie vint nous ouvrir les portes de la prison vingt cinq jours après avoir été incarcéré d'une façon absolument scandaleuse sur les ordres du sinistre Millet qui ordonna un régime tout spécial parce que nous ne voulions pas suspendre la publication de la *Petite Tunisie* qui lui taillait des croupières qui n'avaient pas le don de lui aller.

Pour en revenir au scandale de Bizerte, nous avons laissé nos confrères en parler les premiers et fustiger la conduite de ce galonné qui a agi vis-à-vis de M. Bailleul comme il aurait agi vis-à-vis de ses soldats ou de simples forçats.

La division et le ministre de la guerre sont saisis du fait, nous ne nous livrerons donc à aucune vivacité de langage vis-à-vis de cet officier qui a gravement compromis l'unité qu'il porte aussi espérons-nous qu'une punition exemplaire viendra lui rappeler que nous ne sommes pas dans le centre de l'Afrique où l'on peut en prendre à son aise avec les nègres..

Il y environ huit à dix jours un officier de la division ayant eu la malencontreuse idée de s'aventurer

au cercle du Casino de Khéreddine et de s'asseoir à la table du baccara crut s'apercevoir de quelque chose de louche et demanda à compter les cartes.

Qu'avait-il demandé-là, grands dieux !

Il aurait fallu voir de quelle façon il fut grossièrement interpellé par un croupier de l'établissement.

Cet officier allait corriger l'impertinent et mal appris personnage mais il en fut empêché par plusieurs personnes présentes et le patron de l'établissement qui au lieu de rappeler son croupier aux convenances prit fait et cause pour lui et osa intimer l'ordre à l'officier de ne plus remettre les pieds au cercle de Khéreddine.

Un autre fait non moins grave provoqué par la caissière du théâtre s'est produit le lendemain dans le jardin du théâtre.

Un employé des Travaux publics aurait été giflé par cette dame qui, paraît-il, doit entrer au Casino du Belvédère occuper les mêmes fonctions.

En présence de tous ces faits et de bien d'autres que nous continuerons à dévoiler, nous ne pouvons que donner un conseil aux rares personnes qui fréquentent Khéreddine : c'est de se faire accompagner par des gendarmes si ceux-ci n'ayant pas de bons muscles à leur disposition ne veulent pas se faire casser les reins par le personnel de cet établissement modèle.

Un mot pour finir aujourd'hui :

À quand la fermeture de la boîte... à surprise placée à côté du croupier !

L'inventeur de cette boîte brevetée s.g.d.g. doit paraître être engagé par la future direction du Casino du Belvédère !!!

Par exemple, c'est ce que nous ne permettrons pas dans l'établissement municipal du Belvédère.

### Navrante histoire

Elle est navrante, dans sa simplicité, l'histoire de ce petit fonctionnaire tunisien, père de famille, deux fois honoré de la confiance de ses compatriotes qui le nommèrent délégué au 3<sup>e</sup> Collège, victime de la haine d'un petit employé comme lui mais chargé de l'intérim du Contrôle civil de Thala pendant les absences du titulaire.

Il serait beaucoup trop long de narrer tout au long l'histoire de M. Meng, secrétaire faisant fonctions de greffier, huissier à Gafsa, puis à Thala, sacrifié aux rancunes d'un collègue mais faisant fonctions de Contrôleur suppléant.

M. Benoit est saisi d'une réclamation de M. Meng, nous laisserons donc à notre Résident Général le temps d'examiner la défense de cette victime d'un petit potentat comme la Tunisie en compte malheureusement beaucoup trop et lorsque M. Benoit aura prononcé en dernier ressort nous recauserons un peu de ce M. Loche sur le compte duquel nous avons dans un dossier des renseignements très édifiants.

En tout cas, il est profondément regrettable qu'une inspection des contrôles n'existe plus pour contrôler les actes de certains Contrôleurs qui ont par trop besoin de l'être.

On laisse trop la bride sur le coup de cette catégorie de fonctionnaires dont quelques-uns ne

sont pas sans reproches... ni sans scrupules.

Ils savent faire suer le burnous.

Quand une brebis galeuse fait partie d'une administration on ne nous fera jamais croire et nous ne pourrions jamais l'admettre que le chef de service veuille prendre per fas et nefas la défense du malandrin dont les actes répréhensibles lui sont signalés avec des points sur les i et cependant !...

On nous écrit de France des horreurs contre un fonctionnaire pédé-rastre, voleur... ayant en un mot, tout ce qu'il faut pour aller faire un séjour aussi peu agréable que forcé dans quelque maison centrale et l'on nous assure que malgré plaintes sur plaintes, même à la Résidence, le particulier fait toujours partie des cadres tunisiens.

Cela ne nous surprend guère, la Tunisie, comme l'Algérie, servant de refuge expiatoire à quantité de fonctionnaires tarés impossibles dans la Métropole.

Ce n'est pas rassurant pour les fonctionnaires honnêtes qui sont constamment obligés de faire attention à leurs poches et d'avoir l'œil sur leur porte-monnaie ou leur montre.

### Nos Echos

Nous croyons savoir que M. Pavillier partira pour France vers le 15 septembre.

Après quelques jours de repos passés probablement dans une ville d'eaux, il ira à Paris mettre M. Pichon au courant des questions que nous préoccupent si vivement et au premier rang desquelles il faut placer la construction de la ligne de Kalaat-es-Senam et travaillera de concert avec notre Résident Général à faire activer la solution de cette affaire que M. Pichon devrait bien nous apporter comme don de joyeuse prise de possession du haut poste que le Gouvernement de la République lui a confié.

Il ne pourrait nous faire une surprise plus agréable.

### À la porte les jésuites !

Nous ne sommes pas les seuls à espérer que le gouvernement local ne permettra pas l'implantation des jésuites en Tunisie malgré le secret désir qu'il en a certainement.

Nos confrères locaux ont reproduit l'article paru dans la *Dépêche Coloniale* sous la signature de M. Bonhoure et ce qui est curieux, c'est que notre confrère de la *Dépêche Tunisienne* qui avait pris parti pour la venue des jésuites s'est borné à reproduire son confrère sans un mot de protestation.

Allons, ça va bien, nos idées font du chemin.... à bas les cafards !

M. Léal s'embarquera lundi pour France où il ira passer quelques jours de congé.

On nous signale encore le bureau de tabacs de Moghrane près Zaghuan tenu par un italien.

Puisque la Cie du Bone-Guelma a bien voulu permettre à la receveuse de la gare des Nassens de tenir le bureau de cette localité, elle autorisera également la receveuse de Moghrane de tenir celui de l'endroit si l'administration ne trouvait

**VENTE DES VINS DE CARTHAGE**  
gros et détail  
Expéditions par caisses et par  
fûts dans tous pays

# QUINQUINA ET KOLA VINCENT

MARQUE DÉPOSÉE

On expédie par colis-postaux dans  
toute la France du Vin Muscat de  
Carthage.  
S'adresser à M. H. VINCENT, né-  
gociant en vins, 7, rue au Soudan,  
près de la gare française, TUNIS.

pas d'autres français a qui le con-  
firmer.  
Mais les Monopoles ne peuvent  
et ne doivent laisser les bureaux de  
tabacs entre les mains d'étrangers  
à moins que ceux-ci n'aient ren-  
du des services au gouvernement  
du protectorat, tel n'est pas le cas  
du cantinier de Moghrane.  
Nous prions nos lecteurs et abon-  
nés de nous faire connaître tous les  
bureaux de tabacs qui seraient tenus  
par des étrangers mais dont les  
titulaires sont peut-être des  
français qui n'ont trouvé que des  
étrangers pour exploiter un mono-  
pole de l'Etat.

Nous apprenons, avec plaisir, que  
MM. Calo, Smadja et Cie viennent  
d'être nommés agents généraux de  
la nouvelle compagnie maritime  
Méditerranée-Manche qui va des-  
servir nos ports tunisiens dès la  
fin de l'année.

Le mariage de Mlle L. Barker,  
fille de l'honorable inspecteur des  
phares et balises de la Régence  
avec le lieutenant Caze a été célé-  
bré samedi après-midi devant une  
affluence aussi nombreuse que sé-  
lecte.

Nous souhaitons aux jeunes  
époux un bonheur aussi parfait que  
de longue durée.

Le Ministre de la Marine commu-  
nique la dépêche suivante :

« Le 24 août les escadres anglai-  
ses ont manœuvré toute la nuit, en  
vue de Bizerte. Elles ont fait, le  
lendemain des exercices et des éva-  
luations, et mis à la mer des embar-  
cations. Elles paraissent divisées  
en deux escadres et comprennent de  
nombreux cuirassés, croiseurs des-  
troyers ainsi que deux grands trans-  
ports.

« Le 27 à 7 heures du matin, elles  
étaient en vue du cap Blanc, fai-  
sant route vers l'Ouest. »

Les Anglais auraient bien tort  
de se gêner.

Nous nous occuperons, dans un  
prochain numéro, d'une créature  
de ce commissaire central du nom  
de Robert, chassé de Tunis, pour  
services aussi répugnants qu'ex-  
ceptionnels.

Cette créature était bien digne  
de la faveur de son protecteur. Les  
deux ne valaient pas la corde pour  
les pendre.

La Société d'apiculture a rayé  
de la liste de ses membres une bi-  
bis galeuse qui avait su s'y intro-  
duire par surprise en profitant du  
désarroi que cause toujours une  
création.

Nos félicitations les plus sin-  
cères !

M. Mailet, architecte, est décé-  
dé ces jours derniers, après quel-  
ques jours de maladie.

Ses obsèques ont eu lieu mardi  
au milieu d'un concours assez im-  
portant d'amis.

Le moniteur officiel de la Cie des  
Stations Hivernales Africaines du  
Nord nous apprend que M. Don-  
chet est définitivement le locataire  
du Casino du Belvédère.

Nous ne voudrions pas être mau-  
vais prophète mais nous pensons  
à croire que l'exploitation de cet  
établissement par M. Donchet ne  
donnera que déboires à la Cie des  
Stations Hivernales et à son ad-  
ministrateur délégué par suite de  
la langue de vipère de celui-ci qui  
connaissent bien du reste.

La Compagnie avait fait une gaf-  
fe en traitant avec cet impresario  
elle avait pu heureusement la ré-  
parer par suite du non paiement  
du premier versement, elle aurait  
dû persister dans la nouvelle voie  
où elle s'était engagée en traitant  
avec un autre impresario.

Le bruit court que M. Loir vient

d'avoir l'oreille fendue, administra-  
tivement parlant.

Nous n'avons pu avoir confir-  
mation de ce bruit pour la bonne  
raison que nous ne nous sommes  
pas donnés la peine d'aller aux  
renseignements.

Il nous chaut peu que M. Loir  
reste ou s'en aille. Mais nous le  
verrions partir sans regrets et lui-  
même croyons-nous ne ferait aucu-  
ne difficulté pour s'en aller.

Il a assez mangé au ratelier de  
l'Etat.

*Les petites causes produisent sou-  
vent les grands effets quelquefois des  
effets auxquels on ne s'attend généra-  
lement pas.*

Un de nos amis, fié depuis une  
vingtaine d'années en Tunisie, nous  
donnait l'explication du relâchement  
très prononcé de déférence et qui ira  
crescendo si on n'y prend garde que les  
indigènes professent vis-à-vis de  
nous pendant les premières années de  
l'occupation par les rapports intimes  
qu'ils peuvent avoir avec nos com-  
patriotes femmes soit dans les mai-  
sons de tolérance soit dans ces cafés  
borgnes beaucoup trop nombreux  
dans toute la Régence.

« La femme des cafés est libre de  
donner son corps à qui bon lui semble  
mais les maisons de prostitution fran-  
çaises devraient être impitoyablement  
interdites aux indigènes même lors-  
qu'il n'y aurait qu'une seule pension-  
naire française.

« Toute tenancière qui contracte  
droit à cette défense se verrait en-  
lever l'autorisation de tenir une mai-  
son improprement dénommée fermée  
puisque qu'elle est ouverte à tout ce-  
nant. »

Notre ami n'a eu peut-être pas tort  
et on agirait sagement en prenant une  
mesure de police de ce genre.

« Si le verre n'est pas très propre  
il est encore plus dégoûtant de savoir  
qu'il a servi à toutes sortes de pouil-  
leux lorsqu'on est obligé d'aller boire  
à certaine source pour étancher  
sa... soif.

Nous espérons que le gouvernement  
utilisera les sages conseils de notre  
ami et qu'un règlement de police in-  
terviendra bientôt.

Cela ne fera peut-être pas l'affaire  
de M. Culestin, mais il rattrapera les  
pertes que lui causera cette nouvelle  
mesure en augmentant le loyer du  
Casino de Knerddine et en prélevant  
un chiffre plus élevé sur la cagnotte.

## COUPABLE MANSUETUDE

Ah ! elle est jolie la façon dont le  
tribunal de Sousse protège les fran-  
çais injuriés et malmenés par les in-  
digènes, si nous nous en rapportons  
au compte-rendu de la dernière au-  
dience correctionnelle de cette ville !

Un Mohamed quelconque qui com-  
paraissait devant le dit tribunal de  
Sousse pour outrages et voies de fait  
envers un français a été condamné  
à... cinq francs d'amende et aux dé-  
pens !!!

On le voit, c'est pour rien et les in-  
digènes de Sousse auraient bien tort  
de se gêner. Au prix du tribunal de  
cette ville, ils seraient idiots de ne  
pas se faire la main sur le dos des ju-  
ges de cette ville. Qu'ils y aillent de  
bon cœur, ça ne coûte pas cher. Une  
simple pièce cent sous, une route de  
derrière ! Très de plaisanterie, c'est  
en se montrant au-si indulgent qu'on  
encourage l'arabe à la rébellion,  
qu'on le pousse à nous manquer de  
respect, à violer nos enfants, nos fil-  
les, nos femmes, à nous assassiner.

Les juges de Sousse devraient bien  
aller faire un petit tour en Egypte  
pour apprendre comment leurs collè-  
gues anglais entendent le respect dû  
à un sujet de l'Angleterre, ils verraient  
ce qu'il en coûte à un égyptien de se  
faire la main ou d'injurier un an-  
glais.

Et pour une fois, savez-vous, les  
anglais n'ont pas tort. Il faut exiger  
des pays protégés le respect absolu  
du protecteur, sans cela, il n'y a pas  
de protectorat possible.

## Des Forçats s. v. p. !

Une idée, peu banale, est celle

que vient d'émettre un confrère  
d'Hanoi qui réclame des forçats  
pour peupler le Tonkin.

L'idée n'est peut-être pas si sa-  
gienne qu'on pourrait l'imaginer  
à première vue. Mais... laissons-  
lui la plume :

Nous avons déjà et je m'empres-  
se de le reconnaître dit notre con-  
frère du *Petit Tonkin* nos prison-  
niers asiatiques dont le travail est des  
plus édifiants. D'anciens, placés dans  
un jardin public ou dans le jardin  
d'un résident, consacrent une mati-  
née toute entière à épiler quelques  
mètres d'une allée sableuse. D'au-  
tres mettent un temps infini pour  
remplir d'eau un tonneau, afin de  
permettre de copieuses ablutions à  
quelque haut fonctionnaire.

Ce n'est guère que vers le soir, et  
lorsque la journée est finie qu'ils re-  
trouvent toute leur activité. On les  
voit alors rentrer à leur quartier gé-  
néral, qui est ma foi un joli pa-  
lais, rapportant chacun un produit  
quelconque, celui-ci un poisson, cet au-  
tre des légumes, ce troisième de  
l'opium. Leurs gardiens sont aussi  
joyeux et cette gaieté nous donne raison  
d'être que le système à l'usage de  
l'accompli. Car il ne vient à l'idée  
de personne qu'ils ont fait quelque  
profit corrélatif avec les denrées de  
leurs prisonniers.

Or donc, mon humble confrère ne  
peut se satisfaire avec le milieu qui  
l'environne et je serais heureux, pour  
ma part, de voir ici un certain nom-  
bre de forçats français. Ce n'est pas  
fait-il qu'il y ait des colonies privilé-  
giées, comme la Guyane et la Nou-  
velle-Géorgie qui, seules, aient le  
droit de recevoir avec les forçats  
une immense source de richesses.

Nous sommes, comme l'a dit si ex-  
cellamment autrefois M. Rousseau une  
usine qui ne couvre pas ses frais.  
Nous avons un sol merveilleux à  
mettre en culture dans le Haut-Ton-  
kin. Notre sous-sol renferme des ri-  
chesses minérales incomparables.  
Tout cela a besoin d'être mis en va-  
leur et, puisque la main-d'œuvre  
n'est pas là, adressons-nous à la  
main-d'œuvre pénale.

A une autre époque, un gouver-  
neur de talent, le regretté Paul Bert,  
avait songé à appeler ici les Trapi-  
stistes pour leur confier le défriche-  
ment d'une partie du Haut-Tonkin.  
Cette idée a disparu avec lui. Force  
est donc de nous rabattre sur les for-  
çats, pour mettre en valeur une ter-  
re capable de donner de magnifi-  
ques moissons.

Ne m'objectez pas que je suis un  
visionnaire et que la modeste con-  
naissance des choses de ce monde  
aurait dû m'apprendre qu'à la Guy-  
ane et la Nouvelle-Géorgie un forçat ne culti-  
ve pas la terre. C'est un specta-  
cle sans précédent que la vue d'un  
forçat, travaillant la terre, comme le  
dernier de nos paysans de France.  
Cela peut-être dans ces deux colonies ;  
mais qui peut admettre qu'il  
n'en serait pas autrement au Tonkin  
où les choses se passent contrairement  
à ce que l'on voit ailleurs.

Mais même en admettant que, pour  
une fois, on agisse au Tonkin comme  
on agit dans les autres colonies, mon  
projet a encore du bon. Il faudra  
quelques bâtiments pour recevoir  
les forçats : voilà déjà de l'ouvrage  
tout trouvé pour messieurs les en-  
trepreneurs. Un personnel nombreux  
de fonctionnaires sera nécessaire  
pour garder ces prisonniers, et, à  
moins que ces gardiens ne fassent  
tout venir de France, voilà des ven-  
tes à espérer pour nos épiciers ton-  
kinois.

Est ce tout ? Evidemment non.

Il est en effet un autre point sur  
lequel je désire appeler l'attention  
du public. Nul n'ignore que nos dé-  
putés ont soigné d'une façon toute  
particulière les forçats. Les femmes  
et les enfants ont la faculté de pou-  
voir les rejoindre gratuitement et  
d'obtenir des subides en vivres et  
en vêtements ainsi qu'un abri tempo-  
raire dans la Colonie. Or voilà un  
point qui n'est accordé à aucun des  
colons du Tonkin. Il faut peut-être  
attribuer la faible ou mieux le lent  
développement du Tonkin à l'absence  
de nombreuses familles ; nous en  
aurions par ce procédé.

De plus, les forçats, toujours grâce  
à la loi du 25 mars 1873, ont droit  
d'obtenir une concession provisoire.  
Remarque bien la valeur de cette  
expression : ils ont le droit, ils peuvent  
exiger et n'en sont pas réduits  
à mendier la bonne volonté de l'ad-  
ministration. Ici, lorsque l'un de nous  
est décidé à mettre un coin du sol en  
valeur, il est obligé de s'adresser  
chapeau bas à l'administration.

On lui fait comprendre qu'on veut

le favoriser extraordinairement. On  
le fait attendre six mois : après quoi  
on lui remet un titre en vertu duquel  
il peut cultiver et sera à peu près  
considéré comme propriétaire. Il  
devra, toutefois, s'entendre avec les  
divers indigènes possesseurs du sol,  
qui bien que l'ayant abandonné de-  
puis un grand nombre d'années, sont  
toujours propriétaires. Il est, d'au-  
tre part avisé que des améliorations  
faites à la terre ne sont pas com-  
ptées en cas d'expropriation pour cause  
d'utilité publique. Tout qu'il n'y  
a pas de construction, l'administra-  
tion ne décaisse pas.

Comme on le voit, les déportés  
ont droit à un régime meilleur que  
le régime des colons du Tonkin. Aus-  
si, nombre d'honnêtes gens que nous  
possédons — car M. le Gouverneur  
Général n'est pas le seul à être un  
honnête homme — demanderaient à  
devenir forçats pour être traités com-  
me derniers.

Mais, tout cela n'est pas ce qui me  
touche je voudrais des forçats pour  
une autre raison. A tout prendre,  
n'est pas forçat qui veut. L'homme  
qui doit devenir forçat a générale-  
ment une volonté bien accusée et  
fort nette.

Il la met à exécution, non sans  
quelque danger pour la société et  
surtout pour le personnel auquel il  
s'adresse plus particulièrement ; il  
est entendu qu'il paiera tout cela de  
sa liberté, parce qu'ainsi l'exige la  
nécessité de la défense sociale. Mais  
si la société lui prend sa liberté, elle  
ne lui enlève pas, elle ne peut lui  
enlever son énergie indomptée et sa  
volonté qui ne recule devant rien.  
On aura beau faire et beau dire ce  
n'est pas dans la classe des forçats  
que l'on aura chance de recruter des  
courtisans.

Eh bien ! Je voulais un peu de cet-  
te race au Tonkin. A mon sens, et  
sans vouloir pousser ni à la révolte  
ni au mépris de l'autorité on est trop  
soumis au Tonkin. Les annamites  
s'effacent et s'aplatissent ventre  
contre terre sitôt que l'autorité a  
parlé. Nombre de colons, anciens  
soldats ou sous-officiers du corps  
expéditionnaire, conservent dans leur  
rapport avec l'autorité civile l'attitu-  
de et le langage qu'ils employaient  
avec l'autorité militaire. Ceux qui  
luttent pour la liberté sont en trop  
petit nombre et trop isolés dans ce  
pays. Qu'on leur donne des auxiliai-  
res en envoyant ici même des for-  
çats. Je ne hais pas, pour ma part, ces  
hommes d'énergie, et leur arrivée  
ne peut qu'être profitable à la colo-  
nie.

Puisque les colons libres ne veu-  
lent pas venir, le Comité du Peu-  
plement pourrait tourner ses ef-  
forts de ce côté. Il est plus que pro-  
bable que tous les forçats deman-  
deraient à venir coloniser la Tun-  
isie où ils retrouveraient quelques  
copains... dans l'administration —  
honnis soit qui mal y pense.

L'Australie aujourd'hui si floris-  
sante n'est-elle pas peuplée en ma-  
jorité de fils, petit-fils, arrière-pe-  
tit fils de convicts ou forçats ?

Il y a peut-être quelque chose à  
faire de ce côté.

L'idée est lancée, à d'autres d'étu-  
dier si cette main-d'œuvre pénale ne  
pourrait pas nous être d'une utilité  
pour la construction des routes et  
autres travaux exécutés par des Si-  
ciliens.

## Correspondance

Monsieur,  
Votre collaborateur J. Voy vous  
avait signalé la protection ouverte  
accordée à cause de son ultra-clé-  
ricalisme à un individu peu... salu-  
table d'Hammamet. Comme vous êtes le  
seul journal vraiment indépendant  
de la Tunisie, je vous signalerai un  
cas plus raide encore. Il y a en Tu-  
nisie un français ayant eu 5 ans de  
reclusion pour faux usage de faux.  
Grâce à des protections cléricales, il  
n'a fait que 3 ans et a pu depuis trou-  
per longtemps le public. Mais, à une  
des caravanes parlementaires du  
démocrate Millet, il fut présenté par  
celui-ci aux membres du Parlement  
comme notable !...  
Or un sénateur de l'Aisne, jadis ju-  
ré dans le département X..., recon-  
nut le susdit pour l'avoir condamné  
vu les motifs précités... Il en fit la con-  
fiance à un tiers présent pour s'assu-  
rer de l'identité ; cette confiance fit  
la tâche d'huile et actuellement, dans  
la région où réside le notable, nul  
n'ignore les antécédents de l'ancien  
« Central » qui d'ailleurs use de ses  
protections pour faire des dupes !

Sfax, autrefois, eut par surprise un  
fonctionnaire sortant d'Avignon  
qu'on balaya dès qu'on le connut !  
Espérons que les autorités lâcheront  
le « Central » !... Nous sommes d'ai-  
leurs prêts à mettre les points sur  
les i. A bons ententeurs, salut !  
Veuillez agréer, etc.  
Un de vos lecteurs assidus.

## UN BON JUGE

Lettre à un forçat innocent. —  
Réhabilitation impossible  
La Lanterne a publié la lettre sui-  
vante, adressée par M. Magnaud,  
président du Tribunal de Château-  
Thierry, à M. Jean-Baptiste Lefèvre,  
dont l'innocence vient d'être recon-  
nue par la Cour de Cassation et qui,  
ne peut cependant pas obtenir sa ré-  
habilitation :

— Vous êtes innocent, et cepen-  
dant vous ne serez pas réhabilité !  
Tel est le fait brutal, odieux.  
C'est à cette conséquence abomi-  
nable, effrayante pour tous les citoyens  
qu'aboutit la lettre de la loi. Et on  
me reproche souvent de m'en affran-  
chir violemment ! Quel est l'honnête  
homme qui, maintenant, osera sou-  
tenir que j'ai tort ? Hélas ! un résul-  
tat aussi déplorable ne fait que con-  
firmer davantage ce que j'ai toujours  
soutenu, à savoir que la justice « ju-  
ridique » conduit le plus souvent le  
magistrat qui ne veut pas être de son  
temps, aux pires iniquités.

Est-ce que la justice, la rayonnante  
et humaine justice, ne doit pas uni-  
quement consister à proclamer, sans  
artifice de procédure, la vérité, dès  
qu'elle se fait jour ?

Quand l'innocence d'un homme  
éclate aux yeux de tous, comme  
pour vous, que devrait peser, dans  
la conscience d'un juge, un miséra-  
ble texte juridique ! Et se peut-il  
qu'il y ait une force humaine capa-  
ble de l'empêcher de la proclamer  
aux quatre coins du pays !

Le fait nouveau  
D'ailleurs, dans votre cas, si, sor-  
tant de la lettre étroite, on veut bien  
chercher l'esprit de cette loi au nom  
de laquelle vous êtes égaré, est-il  
bien difficile de démêler qu'il réside  
tout entier dans le noble désir de  
rendre l'honneur à ceux auxquels il  
aurait été injustement ravi.

Partant de là, on comprend tout  
de suite que s'il est question de « fait  
nouveau » pour ordonner la révision  
c'est uniquement au cas où l'ancien  
fait, tels qu'ils existent encore,  
ne suffiraient pas pour faire naître  
une présomption d'innocence.

Mais lorsque, comme pour vous,  
ces faits anciens, ceux mêmes qui  
ont servi à étayer votre condamna-  
tion se retournent complètement et  
que d'eux jaillit, ainsi que l'arrêt le  
déclare, votre innocence, point n'est  
besoin de fait nouveau, au sens  
étroit et juridique du mot, pour or-  
donner la révision d'un procès. Le  
fait nouveau, c'est précisément la  
nouvelle apparence, le nouveau jour  
sous lequel se présentent en votre  
faveur les circonstances qui, autre-  
foi, motivèrent votre condamnation,  
et établissent maintenant votre in-  
nocence. Voilà l'esprit de la loi,  
compris avec cette largeur de vues,  
cette grandeur d'âme dont le juge  
devrait toujours s'inspirer, au lieu  
d'étayer péniblement ses décisions  
sur des textes rigides et des subtili-  
tés juridiques.

## Magistrats infaillibles et magis- trat humain

Quel soullet de votre innocence re-  
connue, sinon proclamée juridique-  
ment, pour ces sortes d'angles, et  
il en existe beaucoup, qui ont l'inso-  
lence de croire qu'un homme faillible  
comme nous le sommes tous, peut  
rendre une justice exacte à ses sem-  
blables.

Pour ma part, depuis quatorze ans  
que je préside le modeste Tribunal  
de Château-Thierry, il m'est certai-  
nement et malheureusement arrivé,  
égaré, soit par des témoignages in-  
téressés dont je n'ai pas pu discer-  
ner la fausseté, soit par une appré-  
ciation inexacte des faits ou toute  
autre cause, de frapper inconsiém-  
ment un innocent.  
Eh ! bien je le déclare hautement,  
si j'avais la conviction de me trou-  
ver en présence d'une victime de  
mon erreur, je n'aurais de repos  
qu'après avoir fait proclamer son  
innocence. Non seulement cette ré-  
paration serait pour moi le plus sa-  
cré des devoirs, mais le plus grand  
honneur de ma carrière.  
Veuillez agréer, Monsieur, l'im-  
pression du profond respect que j'ai pour  
la victime que vous avez été de la  
justice des hommes, et pour celle

que vous êtes maintenant, de la justice juridique, cette plaie de l'humanité.

Ah ! combien je lui préfère la justice simple et rudimentaire d'un bon cadi.  
PRÉSIDENT MAGNAUD.

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les Macédoine et les Diana n'ont pas leurs rivaux.  
Qu'on s'en dise.

## Chronique locale et régionale

### Hamam-el-Lif

La fête de ce charmant endroit promet de dépasser ce qui a encore été fait jusqu'à ce jour.

Signalons, en passant, l'attention délicate de M. Hackemberger, administrateur de la société d'Hamam-El-Lif qui a fait cadeau d'un lot de terrain de 258 mètres situé au pied du Bou-Kornine.

M. Hackemberger n'oublie pas ses anciens administrés.  
Merci à lui.

### Hammamet

27 août 1901

Le bruit court dans Landerneau du prochain départ de... lui. Il chercherait à vendre. Avis à ceux qui ont pris hypothèques sur ses biens !... Mais non ! ce serait un trop bon débarras pour le pays.

J. Voy.

### BRODEUSE

donne des leçons chez elle et à domicile. Rue Chaker, 11, au premier  
Prix modérés

### Souk-El-Arba

28 août

Par suite de l'absence du contrôleur civil, parti en villégiature je remets à la semaine prochaine la publication de quelques abus que les chefs ne seront pas fâchés de connaître.

Les casseroles auxquelles j'ai fait allusion dans ma dernière lettre protestent contre la dénonciation faite par le contrôleur à un haut fonctionnaire qui a prouvé le contraire des faits reprochés à un de ses employés.

**À nos amis.** — Nous prévenons tous nos amis que l'administration de la Petite Tunisie se charge de faire exécuter toutes les commandes d'impression (têtes de lettres, cartes de visites, lettres de deuil et imprimés divers) ainsi que les commandes de registres ou fournitures de bureau qui lui seront adressées.  
S'adresser directement à l'administrateur du journal.

## Spectacles et Concerts

### CASINO D'HAMMAM-EL-LIF

Les jours se suivent et les succès aussi dans cet établissement que M. Cured se propose de faire transformer de fond en comble cet hiver.

En effet celui-ci se dispose de faire agrandir la terrasse du restaurant d'une centaine de mètres carrés et d'en faire une magnifique salle vitrée au moyen de panneaux démontables.

L'hiver, on aurait une belle salle chauffée par le soleil et l'été tous les panneaux disparaîtraient pour laisser la brise venir rafraîchir les heureux mortels qui ont les moyens de se payer le luxe d'aller passer des soirées agréables dans ce nouvel éden qu'est d'Hamam-el-Lif.

Hier, jeudi, une foule énorme se pressait dans cet établissement venue pour entendre des artistes comme Mme Nèva, toujours très en voix, Mlle Legrand, Mme Faber, MM. Andrieu, Olive-Roger, Briatmont, Faber et apporter un secours au malheureux Marran, victime de cet édicule de la place de la gare française.

Demain, samedi, veille de la fête, grande soirée de gala. Dimanche

programme de circonstance très alléchant. On dansera après la représentation.

### RADES-PLAGE

Tous les jours, répétitions publiques de 5 à 6 h. 1/2. Entrée libre

Le service du tramway est organisé pour permettre au public de prendre tous les trains. Dernier train à minuit trois.

Prix d'entrée en semaine : 0 fr. 30; les dimanches et jours de fêtes, matinées 0 fr. 50.

Demain samedi, grand bal après le spectacle.

### Casino-Théâtre de la Plage

La Goulette

Tous les soirs opéra et opéra-comique

RESTAURANT DE 1<sup>er</sup> ORDRE

Consommations de choix

Dernier train La Goulette à Tunis : 11 h. 30

### CASINO DES FAMILLES

DE LA GOULETTE

Actuellement, continuation des concerts classiques par l'orchestre des dames viennoises.

### L'ABSINTHE OXYGÉNÉE

CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac

des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.

Dr Ph. Bernard.

### SAINT-GERMAIN-LES-BAINS

AVENDRE

DIVERS LOTS DE TERRAIN

Bordant la mer entre Radès et Hammam-Lif

Situation exceptionnelle. Très jolie

Plage. S'adresser à M. LEVISSE, 22, avenue de France.

### A vendre ou à louer

Propriété de dix hectares environ

avec maison d'habitation écurie, remise

puits et bassin de 100 mètres cubes

à 5 kilomètres de Tunis sur la route de Bizerte.

S'adresser au bureau du journal.

Le plus puissant des médicaments connus

à ce jour contre l'Anémie est le Fer physiologique.

(Provenant du sang animal, ce fer est soluble, se digère, s'assimile totalement

et ne constipe pas.)

Préparateur : CH. MALACKOWSKI, Pharmacien

4, rue d'Allemagne - TUNIS

Laboratoire spécial des médicaments

granulés et rigoureusement titrés : Glycér

cérophosphates, Kola, etc.

### DATTES A. BONNENFANT

Expéditions en colis-postaux

franco à domicile en France, 3 k.

5 fr. ; 5 k. 7 fr. 50 - Bureaux des

commandes : Avenue de France, 10,

Librairie Demoflys. - Par correspondance : Bonnenfant, Tunis.

### NOUVEAU MOULIN A VENT AMÉRICAIN

FLINT & WALLING

MONTÉ SUR PYLONE EN ACIER GALVANISÉ

Devis et prix sur demande

Le plus simple, le plus résistant

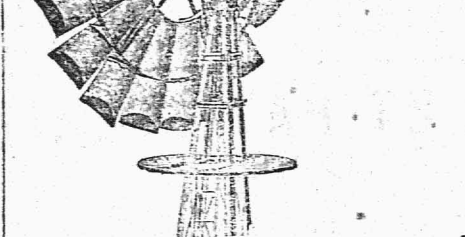
aux tempêtes, celui possédant la plus

grande sensibilité et actionné par la

moindre brise.

Maison BLANC

TUNIS 9, rue du Portugal, 9 TUNIS



M. LORENZI a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de transférer son Atelier de peinture et décoration 4, rue de Portugal prolongée (près l'avenue de Carthage).

EN VENTE à l'Imprimerie J. Picard et C<sup>ie</sup>, à Tunis, rue Al-Djazira

Memento Arabe Français ouvrage très utile à l'usage des personnes même ne sachant pas lire l'Arabe. PRIX : 5 fr. relié.

" L'INDICATEUR TUNISIEN " ÉDITION DE 1901

Un fort volume relié, de plus de 1.200 p. En vente chez tous les libraires Envoi franco contre mandat-poste de 40 fr. 75 adressé à la Direction 9, Rue Es-Sadikia TUNIS

Demandez dans tous les Établissements l'absinthe BERGER

la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie, MM. FION FRÈRES, 15, rue de Besançon, Tunis.

ENTREPOT BIÈRE PHENIX Expéditions à l'intérieur en fûts, en bouteilles et bocks

Rue d'Angleterre, 2 - TUNIS F. MACHERET

Dépositaire

Laboratoire d'Analyses Métallurgiques ALFRED ANCELIN

Ingénieur-Chimiste

Mise en valeur de gisements. - Exploitations. - Rapports. - Devis. Installation d'atelier de broyage et d'enrichissement.

11, Rue, d'Espagne TUNIS

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbiocides cicatrisantes qui ont valu au Coaltar Saponiné Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions

lavage des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs, les 6 flacons 10 francs, dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons Dépôt : Pharmacie NEE

GRANDE BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE

A LA LUNE MAISON FRANÇAISE

PAINS VIENNOIS. CROISSANTS ET BRIOCHES Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats. Gâteaux sur commande

pour mariages, baptêmes etc., etc. Confiserie fine TUNIS - 20, RUE D'ITALIE, 20 - TUNIS

Grande Clinique Ophtalmique de la Régence

Maison de santé, pour les Maladies des yeux, du Dr CUENOD, rue Zarkoun, n° 1. - Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après midi, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. - Traitement des yeux louches et choix de lunettes, unis et vendredis.

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881 BUREAUX : 12, Rue de Hollande

Sachets Antiépidémiques

CH. MALACHOWSKI TUNIS-4, rue d'Allemagne, 4 - TUNIS

RAYMOND VALENSI Ingénieur-Architecte

22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

## AVIS IMPORTANT

En réponse à l'avis ci-dessous : A VENDRE

MAISON AVEC JARDIN

dans beau quartier d'avenir le mieux situé et le plus salubre de Tunis S'adresser au bureau du journal

inséré dans plusieurs numéros de la Dépêche Tunisienne et concernant l'immeuble Gaudibert, boulevard Benat n° 21, Madame V<sup>e</sup> Gaudibert informe le public que M. Ropert, son

gendre, n'a aucune qualité pour vendre le dit immeuble dont elle possède les trois quarts.

Une instance est du reste suivie devant le tribunal civil de Tunis pour faire vendre sur licitation la dite maison.

Tout acheteur qui traiterait avec M. Ropert s'exposerait à des déboires.

Tunis le 4 décembre 1900 V<sup>o</sup> H. GAUDIBERT.

OMEGA

Montre de Précision OR, ARGENT, ACIER, NICKEL

Paris 1889 Hors concours Membre du Jury

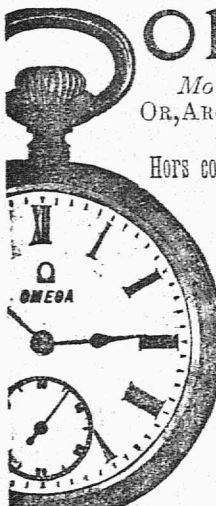
Genève 1896 Médaille d'Or

Bruxelles 1897 GRAND PRIX

Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes. Décorations et insignes français et étrangers

Choix complet d'Orfèvrerie "Bou-lenger"

D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier 4, Avenue de France - TUNIS



MODES ET CONFECTIONS

Rue Chaker, 11

COS UME POUR DAMES à raison de 12 à 15 francs de façon TRAVAIL SOIGNE

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire

GRAND RESTAURANT DE 1<sup>er</sup> ORDRE Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles Spécialité de Conserve de Gibiers et de Fruits

MÉDAILLE OR ET ARGENT

PALUDINE

élixir toni fébrifuge

A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.

Doses : Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose. Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

DEMANDEZ PARTOUT L'Amer et le Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs Expositions Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900.

Médaille d'Or, Exposition Universelle : Paris 1900.

HORS CONCOURS Exposition Universelle PARIS 1900

POUDRE DE RIZ

ADHÉRENTE - PARFUM EXQUIS - INVISIBLE

LA MADONE

Vente en Gros : HUBERT, Parfumeur, Bordeaux et 26, Rue d'Enghien, PARIS

DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. Avicé à Tunis.

Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE 10, Rue de Souk-Ahras

Le gérant : EM. LACROIX

Ce journal est exécuté par des ouvriers syndiqués

ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE

DENTIFRICES des RR. PP.

BÉNÉDICTINS de SOULAC

A. SEGUIN, BORDEAUX

MEMBRE du JURY, HORS CONCOURS

Exposition Universelle Paris 1900

MODÈLE du FLACON

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICÉ, place du Tribunal TUNIS

RESTAURANT A LA CARTE Déjeuners à 2 fr. 50. - Diners à 3 fr.

M. GUICHARD recommande au public sa cuisine très soignée et sa cave de 1<sup>er</sup> ordre

SPECIALITÉ DES PLATS DU JOUR

TOUS LES JOURS CONCERT INSTRUMENTAL

G<sup>DE</sup> BRASSERIE MAXÉVILLE

TUNIS - Rue Amilcar et Rue Hannon - TUNIS

BIÈRE GRANDE MAXÉVILLE

Hors concours Exposition Universelle 1900

Président du Jury

EXPÉDITIONS A L'INTÉRIEUR EN FUTS, BOUTEILLES & BOCKS

## MAISON DESPÉROUX

FONDÉE EN 1888  
à El-Afrane (banlieue de Tunis) Carrière du Djebel-Carrouba  
FOURS A FEU CONTINU  
Chaux hydraulique, Chaux en pierre  
PLATRE  
— « Pierre à bâtir et Pierre de taille » —  
BRIQUETERIE DE PREMIER ORDRE  
Briques plates et creuses. Pavés et dalles  
Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et  
à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

## MAISON DE DÉCORS

### FABRIQUE SPÉCIALE D'ENSEIGNES

Dorure sous verre — Entreprise de peinture  
LORENZI, 4, Rue de Portugal, Tunis

## Banque de Tunisie

Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis  
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ  
Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

## GDE Brasserie Tourtel

A BIJOUVILLE (BIZERTE)  
CLÉMENT B., PROPRIÉTAIRE  
REPAS A PRIX FIXE ET A LA CARTE  
Cuisine soignée — Service irréprochable  
Consommations des premières marques

## Aux Armes de Saint-Etienne

23, rue Al-Djazira — TUNIS  
Veuve C. BOURY  
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse  
BICYCLETES des premières fabrications françaises  
Appareils de pesage de tous systèmes  
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances  
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

## Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme. Capital : 30 millions  
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia  
Agences à Sousse et Bizerte  
Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.  
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 %, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.  
LOCATION DE COFFRES-FORTS

## DOMAINE DE POTINVILLE

P. POTIN, propriétaire  
CHAUX HYDRAULIQUE  
et Ciments  
VENTE AU DÉTAIL : Avenue de Carthage

## Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés  
AGENCE DE TUNIS  
M. Victor Richard, Directeur  
Sous-Agences à SOUSSE et à Sfax, Bureau à GABÈS  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.  
DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES  
A vue, 2 % - de 6 mois à 1 an 2 1/2 % - de 1 an jusqu'à 18 mois 2 1/2 % - de 18 mois jusqu'à 2 ans 3 % - de 2 ans au delà 3 1/2 %  
LOCATION DE COFFRES-FORTS  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.  
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

## Maison Paonessa, Artificier

22, Avenue de la Marine, TUNIS  
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES  
Entreprise générale de fêtes publiques et privées  
Vente et location d'illuminations et de décorations  
Drapeaux et tentures de toutes nationalités  
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs,  
Pains de stéarine, etc., etc.  
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

## M. Louis FOUBERT

Courtier maritime et Commercial  
TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS  
CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE  
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse  
Service spécial de Déménagements  
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER  
MAGASINS DE DÉPÔTS

## COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme ; Capital 15.000.000 entièrement versés  
Comptoir de Tunis, Avenue de France  
Escomptes. Recouvrements. Avances sur titres et marchandises.  
Chèques et lettres de crédit sur tout pays  
Encaissements de coupons. Ventes et achats sur garde titres  
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0. Bons de caisse.  
Bons 3 ans et 2 ans, 3 0/0. Bons à 1 an et 4 ans 3 et demi 0/0.  
Bons à 4 ans 5 0/0.

## MM. A. Guerriera et S. Messa fils

Agents généraux de la Société française des plâtrières Char et Cie, dépositaires de la chaux éminemment hydraulique de Bou Kornine, représentants de ciments PELLOUX PÈRE ET FILS et Cie de Grenoble.

BUREAUX ET ENTREPÔTS : 10, RUE DE GRÈCE

## DROGULRIE, PRODUITS CHIMIQUES

Peintures et Fournitures pour Machines  
MAISON FONDÉE EN 1890  
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS

## VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE

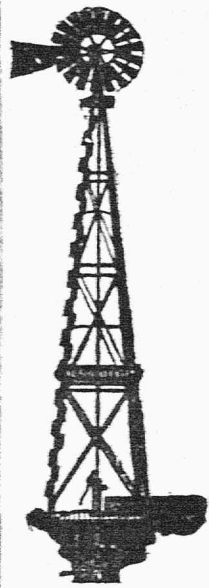
M<sup>ME</sup> HOLMIÈRE  
23, Rue d'Italie, TUNIS  
LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

## BOIS DE CHAUFFAGE

Charbon de bois, houille et briquettes  
B. RICHARD, A. MILITTE  
SUCCESEUR  
Bureaux : Place de la Gare Française. — Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.  
TUNIS

## Pasteurisation des Vins

APPAREIL BOURDIL de Narbonne  
HORS CONCOURS  
S'adresser à M. Fernand ARNAUD  
Consignataire, rue de Strasbourg



"L'AERMOTOR"

EN ACIER GALVANISÉ, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE

Agent Général : P. LECLERCQ

11, Rue-Es-Sadikia — Tunis

## Société anonyme d'explosifs et de produits chimiques

A PARIS  
USINE A SAINT-MARTIN-DE-CRAU (Bouches-du-Rhône) | USINE VILLAFRANCA IN LUNIGARIA (Italie)  
DÉPÔT A TUNIS  
L'agent de la Société à Tunis a l'honneur de porter à la connaissance des clients de sa Maison et autres personnes que cela pourrait intéresser qu'un dépôt de tous les produits fabriqués par les usines de la Société est ouvert dès ce jour, provisoirement, 11, rue Sadikia. La fabrication supérieure et les dosages régulièrement titrés et indiqués sur facture réserveront certainement à ces explosifs la faveur dont ils jouissent déjà, tant en France qu'en Algérie. Prière de nous réclamer tarifs et brochures et de nous adresser les commandes pour l'intérieur, avant le 12 de chaque mois.  
11, rue Es-Sadikia, maison Paturaud

## GLACE HYGIÉNIQUE ALGÉRIENNE

Succursale de Tunis : dépôt, rue Malta, Sraïa  
Bureaux : 17, Rue du Portugal  
R. MARTIN  
Livraisons en ville à domicile  
EXPÉDITIONS A L'INTÉRIEUR — PRIX MODÉRÉS  
La maison ayant supprimé les intermédiaires, prière d'adresser directement les commandes à l'adresse ci-dessus.

## Demandez partout

## LE KINA-BELLOT

ABSINTHE ET AMER CONILH  
BELLOT, Distillateur à Tunis  
Dépôt général des eaux minérales de VICHY  
des liqueurs fines de la maison LAVAINE & C<sup>ie</sup> et du Champagne MONTEBELLO

## PHARMACIE LYONNAISE

TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS  
ROSSET-BRESSAND, pharmacien  
VIN TONIQUE DES SUFFÈTES  
a la Kola, Coca, Phosphate de Chaux  
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES  
DES SUFFÈTES  
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public, après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excès, inflammations de la bouche.  
Eaux minérales purgatives, gros et détail  
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure  
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

## GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE

TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS  
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie  
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc  
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café  
Pâtisserie de premier ordre  
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals  
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie  
SAINT-LOUIS de Marseille.  
ON PORTE A DOMICILE

## GRANDE BRASSERIE GEORGES

Tenue par B. Mertillo  
TUNIS — AVENUE DE LA MARINE — TUNIS  
SALONS RÉSERVES — BILLARD  
CONSOMMATIONS DE 1<sup>ER</sup> CHOIX — LIQUEURS DE MARQUE  
GLACES ET SORBETS

## EAUX MINÉRALES NATURELLES FROIDES

### D'AIN-GARCI

Digestive, Tonique, Fortifiante. Diurétique

SOURCE RÉGENCE | SOURCE PASTEUR  
Très peu gazeuse | Gazeuse

Dépôts à Tunis :  
chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eau minérales  
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

## Hôtel-Restaurant des Négociants

9, rue Amilcar — TUNIS  
PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50  
Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné  
S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

## MAISON MODÈLE

Avenue de France et rue de Bône, Tunis  
Succursale à Bizerte  
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE  
POUR HOMMES ET ENFANTS  
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES  
Coupeurs des Premières Maisons de Paris  
Chemiserie-Bonneterie  
DÉPÔT DES USINES TORRILHON\* et C<sup>ie</sup>  
DE CLERMONT-FERRAND  
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.  
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indécomposables.  
Le touriste pour bicyclette (brevetés g. d. g.), increvable, repliant avantageusement le pneumatique.  
S'adresser MAISON MODÈLE, 7, Avenue de France, Tunis

## Ateliers de Charpente et Menuiserie

PAUL ROSARD  
Rues de Vesoul et de Naples prolongée, TUNIS  
Charpente et Hangars économiques. — Chalets et Menuiserie

## Cie Franco-Tunisienne de Navigation

Siège social, 7, rue de la République, Marseille  
Agence de Tunis  
Services réguliers entre Marseille et la Tunisie  
Le vapeur Ville-de-Bizerte, Capitaine Rilba, attendu de Marseille et Bizerte le 3 Septembre 1901 repartira pour Sousse Monastir, Mehdi et Sfax le 4 Septembre 1901.  
Prix des Passages pour Sousse : Première 15 fr. avec nourriture et droits de canal ; Pont 6 fr. 50 sans nourriture, droits de canal compris.  
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'Agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es Sadikia, Tunis

## CIE DE NAVIGATION MIXTE

C<sup>ie</sup> TOUCHE - paquebots-poste français - Agence de Tunis  
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de voyageurs, de délégués et de marchandises  
ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin.  
— DE BONE, tous les vendredis, à 7 h. du matin.  
— DE LA CÔTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdi, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.  
— DE PALERME, tous les dimanches, à 7 heures du matin.  
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 7 h. du matin.  
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.  
DEPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s. POUR LA CÔTE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.  
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.  
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.  
— DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.  
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s.  
— DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdi, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 3 heures du soir.  
Service régulier hebdomadaire de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gênes, Livourne et Naples.  
La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, La Belgique, la Hollande, la Grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.  
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
L'Agent principal, J.-B. PÉROTEUX

## TERMINUS-BUFFET-HOTEL

GARE FRANÇAISE  
la meilleure situation de Tunis  
CHAMBRES DES PLUS CONFORTABLES  
PRIX TRÈS MODÉRÉS

## Usine du Bou-Kornine

Hammam-Lif  
A. BELLINO  
CHAUX  
éminemment hydraulique  
Vente au détail  
10, rue de Grèce, Tunis